

Le Directeur général de l'Agence française de développement,
Vu le code monétaire et financier, et notamment son article R. 515-16 ;

Vu le décret du 29 mai 2019 portant nomination du Directeur général de l'Agence française de développement, publié au Journal Officiel de la République Française le 30 mai 2019 ;

DECIDE :

Délégation est donnée à Monsieur Carlos PINCEMIN, Chargé de mission en charge de l'intérim de la Directrice de l'Agence de Buenos Aires, à l'effet de signer, au nom du Directeur général, du 21 juillet 2020 au 17 août 2020 inclus, les actes suivants :

- tous actes relatifs à l'instruction d'un concours financier, d'une garantie, d'une avance remboursable, d'une prise ou d'une cession de participation qui relèvent de la compétence des organes statutaires de l'AFD,
- tous actes relatifs, à l'exécution et au suivi d'un concours financier, d'une garantie, d'une avance remboursable, d'une prise ou d'une cession de participation qui ont été préalablement autorisés par les organes statutaires de l'AFD,
- la certification des copies conformes à l'original,
- les correspondances, actes, contrats, marchés et toutes autres pièces relatifs aux prestations de services rendues localement par l'AFD,
- les avis, mandats et autres documents de dépenses et de recettes dues par/à l'AFD,
- l'arrêt des comptes, la délivrance et le retrait de toutes quittances et décharges,
- les marchés, contrats et conventions d'achat, leurs avenants et marchés complémentaires, ainsi que les actes relatifs à la passation et l'exécution de ces marchés, contrats et conventions.

La présente décision entrera en vigueur le lendemain de sa publication sous forme électronique sur le site Internet de l'AFD.

=====

The CEO of the French Development Agency,

Having regard to the French Monetary and Financial Code and, in particular, Article R. 515-16;

Having regard to the decree of 29 May 2019 relating to the appointment of the Chief Executive Officer of the French Development Agency, published in the Official Gazette of the French Republic (Journal Officiel de la République Française) dated 30 May 2019;

HEREBY DECIDES:

To grant power of signature to Mr Carlos PINCEMIN, Chargé de mission in charge ad interim of the Director of the French Development of the Agency in Buenos Aires, for the purpose of signing, on behalf of the CEO, from 21 July 2020 to 17 August 2020, the following documents :

- all acts relating to the examination of financial financing, a guarantee, taking or selling an equity investment which fall within the remit of the statutory bodies of AFD;
- all acts relating to the execution and monitoring of financial financing, a guarantee, taking or selling an equity investment which were previously authorised by the statutory bodies of AFD;

- the certification of certified original copies;
- the correspondence, deeds, contracts, arrangements and all other documents related to the provision of services rendered locally by AFD;
- the opinions, mandates and other income and expenditure documents due by/to AFD;
- the statement of accounts, the issue and the withdrawal of all receipts and discharges;
- the contracts, arrangements and purchasing agreements, their riders and supplemental contracts, and the acts related to the awarding and performance of these contracts, arrangements and agreements.

This present decision shall enter into force the day following its publication in electronic form on the French Development Agency's website.

Fait à Paris, le 03 juillet 2020 / Executed in Paris, on 03 July 2020
En un exemplaire original / On one original copy

Le Directeur général / The CEO
Rémy RIOUX